



Guide de référence rapide pour les légumes-feuilles

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Culture (Groupe de cultures)	Mode d'application	Type de préparation	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications*	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Bio-solutions															
Biostimulant	Amatis	2017126F	Toutes	Bassinage ou traitement du sol	L	S	S.O.	1,4 L/acre (3,5 L/ha)	Aucun	14 à 21	0	0			Amatis™ aide à revitaliser et à améliorer la rhizosphère autour des racines, ce qui favorise leur croissance et permet d'améliorer le rendement et l'uniformité.
	Megafol	2016013D	Toutes	Foliaire	L	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	Aucun	10 à 15	0	0			Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques, y compris : dommage physique, chaleur, basses températures et sécheresse. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
Efficacité de l'utilisation des nutriments	Envita DRY	2020065A	Légumes-feuilles (4)	Foliaire	L	L	S.O.	0,095 L/acre (0,23 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,1 % v/v (si appliqué seul)	S.O.	0	0			Ce ne sont pas tous les produits qui peuvent être mélangés en réservoir avec Envita Sec. Certains produits d'association en réservoir peuvent avoir un effet néfaste sur Gluconacetobacter diazotrophicus (Gd), la matière active d'Envita Sec. Assurez-vous de consulter le site Web de Syngenta Canada pour de plus amples renseignements : https://www.syngenta.ca/productsdetail/envita-dry#tank-mix . Entreposer Envita dans un endroit frais et sec. Ajouter Envita en dernier au réservoir.
Fongicides															
Pourritures des racines	RidomilGold 1G (Groupe 4)	26612	Laitue pommée	Dans le sillon	G	S.O.	1	10 kg/acre (25 kg/ha)	Aucun	S.O.	12	S.O.	Fonte des semis		Laitue semée directement en champ seulement.
Moississures	Miravis Prime (Groupes 7 + 12)	33207	Légumes-feuilles (4-13A)	Foliaire	SC	L	2	0,32 à 0,4 L/acre (0,8 à 1,0 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	3	Moisissure blanche, pourriture sclérotique/affaissement sclérotique	Moisissure grise	
	Switch (Groupes 9 + 12)	28189	Épinard	Foliaire	WG	W	2	0,31 à 0,4 kg/acre (775 à 975 kg/ha)	Aucun	7 à 10	72	3	Anthracnose, moisissure grise		
Mildiou	Orondis Ultra (Groupes 40 + 49)	32805	Légumes-feuilles (4-13A)	Foliaire	SC	L	4	0,24 L/acre (0,6 L/ha)	Aucun	7 à 10	12	1	Mildiou		
	Quadris (Groupe 11)	26153	Épinard	Foliaire	SC	L	2	0,46 L/acre (1,125 L/ha)	Aucun	7	12	7	Mildiou		
	Ridomil Gold 480SL (Groupe 4)	28474	Laitue pommée et laitue frisée	Foliaire	SL	L	4	84 mL/acre (208 mL/ha)	Aucun	14	12	7	Mildiou		Ridomil Gold 480SL doit être appliqué dans un mélange en réservoir qui comprend un fongicide n'appartenant pas au Groupe 4 et qui est efficace contre le mildiou.
	Revus (Groupe 40)	29074	Légumes-feuilles (4)	Foliaire	SC	L	4	0,16 à 0,24 L/acre (0,4 à 0,6 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,25 % v/v	7 à 10	12	1	Mildiou, moisissure bleue		Le DAAR est d'un jour pour la laitue de plein champ.
Insecticides															
Ravageurs suceurs	Actara 240SC (Groupe 4)	28407	Légumes-feuilles (4)	Dans le sillon ou en bandes	SC	L	1	0,15L/ac (0,375L/ha)	Aucun	S.O.	12	S.O.	Pucerons	Altises	
Large spectre	Minecto Pro (Groupes 6 + 28)	33023	Légumes-feuilles (4-13A)	Foliaire	SC	L	Dose faible : 5 Dose élevée : 3	0,15 à 0,27 L/acre (0,37 à 0,67 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,1 à 0,5 % v/v	7	12	7	Fausse arpenteuse du chou, légionnaire, légionnaire de la betterave, légionnaire d'automne, ver-gris, tétranyque carmin, tétranyque à deux points, ver de l'épi du maïs		La dose d'application diffère selon la cible. Le nombre maximal d'applications permises dépend de la dose d'application.
	Herbicide														
Graminées	Venture L (Groupe 1)	21209	Laitue pommée et laitue frisée	Postlevée	EC	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2,0 L/ha)	Aucun	S.O.	12	14	Graminées annuelles		La dose d'application diffère selon la cible.

DS = Délai de sécurité

DAAR = Délai d'attente avant la récolte

S.O. = Sans objet



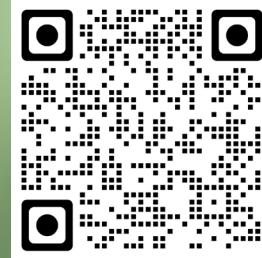
Guide de référence rapide pour les légumes-feuilles

Moment approprié pour l'application dans la laitue



Repiquage/semis	Éclaircissement	Rosette	Végétatif tardif	Récolte
RidomilGold® 1G				
	Miravis® Prime			
		Revus®		
		RidomilGold® 480 SL		
			Orondis® Ultra	
		Amatis™		
		Megafol™		
		Envita® DRY		
Actara® 240SC				
	Minecto® Pro			
		Venture® L		

Tirez fierté de vos produits



Accédez à des informations sur la protection des cultures afin de produire les récoltes les plus commercialisables.



* Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette d'un produit contient des fourchettes de doses, alors le présent guide de référence rapide énumérera soit : (i) la fourchette de doses complète; (ii) la fourchette de doses la plus courante; ou (iii) la dose la plus couramment utilisée. Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-877-964-3682 ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Actara®, Minecto®, Miravis®, Orondis®, Quadris®, Revus®, Ridomil Gold®, Switch®, Venture® et le logo Syngenta sont des marques de commerce d'une société du Groupe Syngenta. Amatis™ et Megafol™ sont des marques déposées de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. Envita® est une marque de commerce d'Azotic Technologies limitée, utilisée sous licence. © 2025 Syngenta

250930